

SYNDICAT	REPRÉSENTANT TITULAIRE			REPRÉSENTANT SUPPLÉANT		
	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote
CFDT	David LAGRANGE	Présent / excusé	OUI / NON	Didier MANTELET	Présent / Excusé	OUI / NON
	Christian LAFOLLY	Présent / Excusé	OUI / NON	Olivier MATHON	Présent / excusé	OUI / NON
	Patrick BLANC	Présent / excusé	OUI / NON	Claudia MANCHAUD BENJAMIN	Présent / excusée	OUI / NON
CGT	Pascal JUDEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Fabrice CHARLES	Présent / Excusé	OUI / NON
	Franck SENEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Jonathan BOULEAU	Présent / Excusé	OUI / NON
FO	Thierry BERTHIER	Présent / Excusé	OUI / NON	Patricia DAVANTURE	Présent / Excusé	OUI / NON
	Cyrille LEJEUNE QUINTAUX	Présent / Excusé	OUI / NON	Frédéric BERNIER	Présent / Excusé	OUI / NON
SOLIDAIRES	Christophe RENARD	Présent / Excusé	OUI / NON	Lionel VERY	Présent / Excusé	OUI / NON

ADMINISTRATION			
Nom prénom	Présent / Excusé	Nom prénom	Présent / Excusé
Olivier FAURIEL	Présent / Excusé	Thomas SAUVANT	Présent / Excusé
Lucile LEVEQUE	Présente / Excusée	Sandrine VIDELIER	Présent / Excusé
Karine SIMONNOT	Présente / Excusée	Romain COURBE MSP <i>invité d'expert</i>	Présent / Excusé
Lindsay CHAN-TUNG	Présente / Excusée	Ophélie HABERMAYER	Présent / Excusé
Valérie RAVET	Présente / Excusée	Frédéric GARCIA ISST VNF 15h	Présente / Excusée
Corinne LECOQ <i>invité d'expert</i>	Présente / Excusée	Nicolas LESEIGNEUR – <i>consultant Sémaphores</i> 15h	Présent / Excusé

### Déclaration CFDT, CGT

À la suite de notre déclaration, **Karine SIMONNOT**, nous invite à lire ARTICLE 25 du RI des instances élaborées en juin 2023, concernant la signature des PV.

**Lucile LEVEQUE**, nous rappelle que la démarche respecte le règlement intérieur de l'instance.

Nous réitérons notre demande de revoir ce RI 2023 avec les modalités des tenues des instances.

**Thomas SAUVANT** Sur la mise à jour du diagnostic RPS, celle-ci sera présentée à la prochaine instance en novembre 2025.

L'ensemble des **OS** regrettent que le point sur les désaccords persistants du diagnostics RPS se déroule en fin de séance, ce qui ne permet pas d'effectuer des échanges constructifs.

**La CFDT** rappelle la demande effectuée au niveau national de la planification des tâches en période de forte chaleur.

**Lucile LEVEQUE** est consciente que les niveaux d'alerte de la mise en place du plan forte Chaleur et Canicule nécessitent un travail afin de revoir les mesures de cette mise en place, vis-à-vis des horaires et du déclenchement.

Deux personnes se sont déclarées à la DTCB pour leur sensibilité aux fortes chaleurs.

**La CFDT** interroge l'achat de casquettes et de pack d'eau en début de saison pour prévenir des fortes chaleurs est prévu.

La réponse est que l'on peut acheter sur l'UGAP rapidement.

### 1. Approbation du PV de la CLSSCT du 12 mars 2025 – Point pour avis

**La CFDT** indique de reprendre un paragraphe suite à une absence de mots page 4/12, et précise également que les sujets non traités soient rajoutés au tableau de suivi, en indiquant que rien n'a été noté depuis 26/11/2024.

**VOTE** : **POUR** : CGT, FO, SOLIDAIRE

**CONTRE** : CFDT

**La CFDT** tient à motiver son vote en exprimant son désaccord avec l'interprétation actuelle du RI. En ce sens, elle considère que les PV ne devraient pas être signés avant leur présentation en instance.

2. **Composition de la délégation pour la visite de terrain (digue de Chagny) du 21 juillet 2025 – Point pour avis**

M SAUVANT interroge les OS pour connaître leur représentant.

**La CFDT** indique que le représentant a été désigné et communiqué au secrétaire du CLSSCT, il y a plus d'un mois

***Le secrétaire du CLSSCT demande que les notes prises lors de la visite lui soient retransmises pour faciliter le retour à l'instance.***

**VOTE** : **POUR** : CGT, FO, SOLIDAIRE, CFDT

3. **Bilan du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail 2024 (PAPRIPACT) – Point pour information.** R. Courbe

Après échange, il est convenu de donner plus de précision dans le retour sur certaines actions menées (ex : amiante et plomb).

4. **Programme 2025 de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail – Point pour avis**

**La CFDT** demande qu'une analyse soit faite sur les cas des déclarations sur Gasper concernant les fortes chaleurs.

MSP nous présentera une analyse de risque dû aux fortes chaleurs.

**La CFDT** demande que l'établissement applique des dispositifs, pour soulager les activités des agents.

**La CFDT** relance des questions sans réponse du programme 2024 l'évolution du pôle fluvial sur l'UTI NY, afin améliorer la pénibilité ainsi que la problématique des agents obligés de se détacher selon certaines situations liées aux bateaux de manœuvre.

Échange concernant la formation à la conduite des deux roues et la problématique des deux roues débridées.

Deux types de formations geste et posture : une spécifique terrain et l'autre pour le secteur tertiaire.

Retour sur la nécessité d'accompagner concrètement les agents RQTH et de les maintenir dans l'emploi.

**La CFDT** rappelle qu'elle a porté la mise en place d'une action sur ce sujet.

M SAUVANT rappelle que la cellule mise en place avec les OS dans le cadre de la démarche RPS sera poursuivie pour développer les échanges sur l'intégrations des personnels en situation de handicap ou présentant des contre-indications médicales.

**La CFDT** propose pour éviter de valider un programme en fin de 1<sup>er</sup> semestre N de travailler celui-ci en N-1.

**VOTE :** **ABSTENTION** : CFDT, Solidaire, FO **CONTRE** : CGT

**La CFDT** s'interroge sur le fait qu'en face de chaque programme, aucun budget est alloué

Arrivée de Messieurs GARCIA et M LESEIGNEUR 15h00

**9. Retour sur le désaccord sérieux et persistant dans la cadre du diagnostic d'évaluation des risques psycho-sociaux – Point pour avis (Nicolas LESEIGNEUR – consultant Sémaophores invité en tant qu'expert**

Monologue de Monsieur Garcia qui conclut qu'il ne voit pas la nécessité d'engager une nouvelle expertise.

Réponse du secrétaire de la CLSSCT qui met en évidence les manquements face à la méthode.

Pour lui, les ateliers n'ont pas réuni suffisamment de personnels pour être représentatif de l'ensemble de ceux-ci.

À la suite des ateliers : 87 participants, le précédent chiffre était supérieur car c'était le nombre d'inscrit.

Plan d'action : 2 Réunion de travail ont eu lieux.

Projection de 21 actions, à laquelle une action complémentaire devrait se greffer.

Présentation du plan d'action présenté à la prochaine instance.

Dans le compte rendu de l'ISST, d'autres points d'action sont proposés, Lucile LEVEQUE demande que ceux-ci y soient intégrés.

**VOTE :** **POUR** : FO **ABSTENTION** : CFDT, Solidaire **CONTRE** : CGT

**La CFDT** demande qu'un travail complémentaire soit réalisé.

**La CFDT** demande un CLSSCT dédié pour présenter les plans d'actions.

**SUJET NON-TRAITES PAR MANQUE DE TEMPS**

- 5. Présentation de la doctrine de dotation des vêtements de travail – Point pour information**
- 6. Bilan annuel des accidents de service 2024 – Point pour information**
- 7. Etat des accidents de service survenus entre le 06/02/2025 et le 01/06/2025 – Point pour information**
- 8. Suivi des registres SST (santé et sécurité au travail) – Point pour information**

**Questions diverses**

**La CFDT** avait envoyé ses questions en amont de la réunion.

**La Cfdt est là pour vous informer, vous écouter, et vous défendre.**